www.chartresdebretagne.fr

Le Chartrain

Vie municipale | En ville | Interco | Côté asso | Culture | Enfance-jeunesse

Journal d'informations municipales - Octobre/Novembre 2023

Sommaire

Vie municipale
(P2) Conseil municipal du 25 sept.
(P3) Recensement de la population
(P4) Résidence La Poterie

En ville
(P5) Distinction 4 fleurs
(P5) Vie éco
(P6) Epicerie sociale
(P7) Commissions Extra-Municipales

Enfance-Jeunesse
(P8-9) Le temps du midi

Culture
(P10) Le hall du Pôle Sud s'anime
(P11) 150 photos dans la collection

Côté asso
(P12) Localement agité
(P12) Repair café
(P12) Jeux en famille

À lire aussi...
(P3) Edito
(P4) Expression des élus

Au fil des pages, ce logo vous renvoie à des informations complémentaires sur www.chartresdebretagne.fr

Ecole de l'Auditoire

La nature fait la cour aux enfants

A l'école de l'Auditoire, le bas de la cour de récréation s'est offert un nouveau visage pendant les congés d'été. En effet, la nature s'y invite à travers l'installation d'une noue, d'une prairie fleurie et bientôt d'un tunnel végétal. Les espaces de jeux ont été redistribués et les nouvelles installations offrent des récréations pleines d'imagination et d'aventures ! Ce nouvel aménagement a été conçu et largement réalisé par les services de la ville, en s'appuyant sur les avis émis par les parents d'élèves, les enfants et les équipes enseignantes ainsi que sur le projet des étudiant·es d'Agro Campus.

Conseil municipal

Les principales décisions

25 septembre 2023

La capacité d'accueil de la crèche Tintinabulle évolue..

La rue nouvellement dénommée Alice Milliat desservira la future salle de sports.

Alice Milliat, pionnière du sport féminin.

Finances

. Convention financière : fonds de concours de soutien à l'investissement communal (Salle multisports)

Par délibération en date du 6 juillet 2023, le bureau métropolitain de Rennes Métropole a octroyé une subvention - fonds de concours d'un montant de 300 000 € à la commune de Chartres-de-Bretagne au titre du dispositif de soutien à l'investissement communal pour l'opération de construction d'une salle multisports. Le Conseil municipal a accepté ce fonds de concours.

Administration générale

. Dénomination de voies de la future salle de sports
Le Conseil municipal a choisi de dénommer les voies de la phase 3 de la ZAC des Portes de la Seiche :

. Alice Milliat, pour la voie du haut qui dessert la salle des sports. Pionnière du sport féminin, Alice Milliat a milité au début du XXe siècle pour que les femmes puissent participer aux Jeux olympiques.

. Simone Veil, pour la voie verticale qui dessert les habitations. Ministre de la Santé, elle a fait adopter la loi dépénalisant le recours à l'interruption volontaire de grossesse et est apparue, dès lors, comme icône de la lutte contre la discrimination des femmes en France.

Citoyenneté, Vie associative, Communication

. Convention avec l'ALEC pour une animation en direction des référent·es écoresponsables des associations

La municipalité de Chartres-de-Bretagne est engagée de longue date sur les questions environnementales, dans une démarche globale qui nécessite la mobilisation de tous les acteurs et actrices du territoire : la commune, les entreprises, les associations, les habitant·es. Depuis quelques années, la Ville encourage les associations à s'engager dans cette démarche au travers de la nomination d'un·e référent·e écoresponsable par structure et de la signature d'une charte écocitoyenne.

Pour accompagner ces référent·es écoresponsables dans la mise en place d'actions au sein de leur association, il est proposé d'organiser, en partenariat avec l'ALEC (Agence locale de l'Energie et du Climat du Pays de Rennes) une réunion de sensibilisation, d'interconnaissance et d'échange de pratiques sur les questions environnementales le lundi 9 octobre.
Le Conseil municipal a autorisé M. le Maire à signer la convention et approuvé le versement de la subvention de 825 € pour cette action.

Education

. Changement de la capacité d'accueil de la crèche Tintinabulle

La crèche dispose actuellement de 17 places de crèche et de 8 places de halte-garderie. Ces dernières ne répondent que faiblement aux besoins des familles. Cela engendre une perte de recettes considérable. Le passage à 22 places exclusivement de crèche permettra une réponse plus adaptée à la demande et une diminution du reste à charge pour la collectivité grâce à une augmentation des recettes familles et de la Prestation de Service Unique versée par la CAF.

Ce changement de capacité induit la révision de la convention conclue avec la ville de Pont-Péan : quatre places de crèche seront désormais réservées aux enfants pontpéannais.
Le Conseil municipal accepte le changement de la capacité d'accueil de la crèche Tintinabulle.

Sauf mention contraire, les délibérations ont été adoptées à l'unanimité.

Accès aux actes en ligne
www.chartresdebretagne.fr
> Ma ville > La vie municipale
> Documents réglementaires

État-civil

Naissances

- 19 juillet 2023
  Marceau Gémin Piedvache
  10 avenue de Brocéliande
- 11 septembre 2023
  Khedidja Enora Madaoui
  4 square du Béarn
- 12 septembre 2023
  Tilio Fauvel
  2 allée de Taillebois
- 21 septembre 2023
  Timaël Logbo Labentua
  5 rue Louis Lumière

Mariages

- 19 août 2023
  Andy Brajeul
  et Marie-Ludivine Beaudouin
  6 rue Vivaldi
- 26 août 2023
  Jérémy Albert et Ophélie Largier
  6 avenue d'Orson
- 23 septembre 2023
  Alan Hautbois et Marie Soazely
  6 square du Béarn
- 23 septembre 2023
  Kevin Legoff et Mendi Hilaire
  4 square du Béarn

Agenda

- Samedi 21 octobre, 10h-12h
  Repair café
  Salle Belle-Île / Maison des Assos
- Lundi 6 novembre à 18h30
  Conseil municipal
  Salle du Conseil / Mairie
- Lun. 13 novembre à 19h
  Conseil Communal Vie Associative
  Salle Victor Basch
- Mercredi 22 novembre à 19h
  Restitution de l'Analyse
  des Besoins Sociaux (ABS).
  Salle Victor Basch
- Vend. 24 et sam. 25 novembre
  Collecte alimentaire nationale

Octobre/Novembre 2023 - N°23.07
Le Chartrain
Mairie - 35131 Chartres-de-Bretagne
Tél. 02 99 77 13 00
commune@ville-chartresdebretagne.fr

- Directeur de la Publication : Philippe Bonnin
- Adjoint à la Communication : Patrick Geffroy
- Rédaction : Quentin Pelletier Joste
- Maquette : Fabienne Faujour
- Dépot légal : à parution
- Reproduction totale ou partielle interdite.
- Imprimé sur papier recyclé www.hautsdevilaine.com

Le prochain numéro du Chartrain sera distribué à compter du 4 décembre 2023.

Recensement de la population

Ça compte beaucoup !

Le recensement de la population chartraine interviendra en début d'année 2024. Composition du foyer, caractéristiques du logement, type d'emplois... Le questionnaire à compléter est essentiel pour adapter les services rendus à la population.

Avec moins de 10 000 habitant·es, Chartres-de-Bretagne entre dans la catégorie des communes qui doivent procéder à un recensement exhaustif de leur population. Six ans après la dernière édition, le recensement se déroulera du 18 janvier au 17 février 2024. Il sera piloté par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) en collaboration avec la commune, chargée du travail de collecte sur le terrain.

Le recensement est obligatoire. Les informations collectées sont confidentielles et déclaratives. Elles visent à mieux connaître les habitant·es de la commune et leurs caractéristiques. L'âge, la profession, les moyens de transport utilisés pour aller au travail sont autant d'éléments qui permettent ensuite d'ajuster les politiques publiques, notamment celles qui concernent les équipements collectifs. "*Une commune peut ainsi savoir si sa population fait face à des enjeux liés au vieillissement ou au contraire si la construction d'une nouvelle école est à envisager*", illustre Julie Sevestre, directrice du pôle "Administration - Finances".

Le recensement permet de déterminer les populations légales de chaque collectivité. Une ville dont la population croît peut bénéficier d'une dotation de l'Etat plus importante pour son fonctionnement. De même, la population légale d'une commune régit le nombre de pharmacies qui peuvent s'y installer.

Recenser la population, une mission indemnisée

La ville va procéder dans les prochaines semaines au recrutement de 18 personnes en charge du recensement, qui seront encadrées par deux coordonnatrices communales d'enquête. Une large disponibilité (notamment en fin de journée) et des qualités de contact sont attendues pour effectuer le recensement au sein des foyers chartrains. Vous pouvez candidater jusqu'au 18 novembre : l'offre d'emploi d'agent recenseur (H/F) est disponible sur le site de la ville. Une formation dispensée par l'Insee aura lieu début janvier 2024.

Population
> 8 327 Chartrain·es
Sources : Insee, RP2020 (géographie au 01/01/2022),

Édito

Fiscalité locale

Le débat sur la fiscalité reste bien sûr la question politique majeure, tant à l'échelon national que local. Les échéances en cours pour le paiement des impôts locaux est une occasion pour y revenir. En ce qui nous concerne, l'année 2023 aura été très difficile pour assurer l'équilibre de notre budget communal.

Il ne s'agit pas de revenir sur nos longues mais indispensables explications que nous avons dû faire lors des conseils municipaux de mars et d'avril, ainsi que dans nos publications. Toutefois, certaines précisions méritent d'être encore abordées. La taxe d'habitation n'existe plus. Les locataires ne paient donc plus cet impôt. Seuls les propriétaires de leur logement paient la taxe foncière. Pour cette dernière, avant 2021 une part revenait à la commune et l'autre au Département.
Le mode de calcul s'appuie sur la "valeur locative" du logement. C'est ce qu'on appelle la "base de la taxe foncière". Cette base est calculée par les services fiscaux de l'État.
Chaque année, elle est revalorisée dans le cadre du vote du budget (de l'État). La recette de la taxe foncière correspond à la valeur de la base, multipliée jusqu'en 2020 par un taux voté en conseil municipal (13,41 % à Chartres) et un autre voté par le Département (19,90 %). À partir de 2021 les deux taux sont cumulés soit 33,31%. Par contre, même si c›est bien le montant de l'impôt prélevé pour le contribuable, la commune ne perçoit que la part départementale nécessaire pour compenser le montant de la taxe d'habitation qui n'est plus perçue. Cette part "ex départementale" est bien payée par le contribuable chartrain. Elle n'est pas négligeable puisqu'elle représente 42,6% du produit de taxe foncière collecté ; Ce sont 2,6 millions d'euros sur 6,1 M€ au total. Cette somme est reversée aux communes qui n'ont pas assez de la part départementale pour compenser la suppression de la taxe d'habitation. L'autre "particularité communale", c'est l'importance du foncier bâti industriel et commercial. Celui-ci contribue pour 60 % aux recettes de taxe foncière. Les autres 40 % concernent les logements. En 2023, les bases du "foncier logement" ont été revalorisées de 7,1 % et de 1,1 % pour le bâti industriel et commercial. En conséquence, l'augmentation de nos recettes a été moindre qu'initialement envisagé. C'est un différentiel de 117 000 € en moins. Malheureusement, la perte ne s'en arrête pas là... Pour faire obstacle à un investisseur immobilier qui avait conclu un accord d'acquisition pour un bâti de 80 000 m² (8 hectares) auprès de Stellantis, Rennes Métropole a obtenu que l'acquisition soit faite par l'Établissement Public Foncier Régional de Bretagne. Le gel de ces ex-espaces industriels a permis à ces derniers d'obtenir l'exonération de la taxe foncière. Le calcul fiscal est complexe mais le résultat est simple : la commune à perdu 400 000 € en recettes. 400 K€ + 117 K€, ce sont 50 % de notre autofinancement net pour réaliser des travaux d'investissement au service des Chartrains ! Nous avons saisi le Ministre des comptes publics. La réponse se fait attendre.
Nous n'avons pas pris l'option de compenser à l'identique cette dépréciation qui impacte notre budget. En réévaluant le taux de fiscalité sur le foncier bâti de 33,31 % à 35,50 %, le produit fiscal supplémentaire de 2022 à 2023 sera de 240,4 K€. Ce n'est que 4 % d'augmentation de nos recettes fiscales (hors revalorisation des bases par l'État) dans un contexte de charges supplémentaires essentiellement liées à l'inflation.
Avec un taux de 35,50 %, nous sommes la commune la moins imposée après Cesson Sévigné (32,44 %). Toutes nos communes voisines ont un taux supérieur à 40 %. Rennes est à 45,66 %.

Philippe Bonnin,
Maire.

Résidence La Poterie

L'extension vient d'être livrée

Le foyer de vie et l'Ehpad ont fait l'objet de lourds travaux d'extension afin d'augmenter sa capacité d'accueil et d'offrir des conditions de vie plus agréables aux résidents, dans un contexte où la dépendance est grandissante.

L'extension de la résidence La Poterie a notamment permis la création de deux terrasses, qui faciliteront l'organisation d'animations en plein air.

Bien visible depuis la rue, avec son avancée en briques blanches et ses grandes baies vitrées, l'extension de la résidence La Poterie s'est également concentrée au nord et dans les espaces existants, avec une redistribution des pièces sur deux niveaux. Si le chantier a été divisé en plusieurs points, c'est qu'il concentre plusieurs objectifs : augmentation de la capacité d'accueil, agrandissement des espaces communs, amélioration des conditions de travail... "*Nous disposons maintenant d'un pôle soins avec des bureaux privatifs qui permettent de recevoir les familles et les résidents. Cela facilite aussi les transmissions entre équipes pluridisciplinaires*", détaille Lucie Rivoal, directrice de l'établissement.

Le principal changement est le doublement de la capacité d'accueil du foyer de vie, créé initialement pour héberger un couple de parents âgés avec leur enfant en situation de handicap. Il compte maintenant six chambres supplémentaires et pourra accueillir un public handicapé vieillissant. "*Il y a une liste d'attente importante dans le département pour rejoindre ce type de structure, qui reste encore très novatrice*", détaille Lucie Rivoal. La mue de l'établissement suit les évolutions réglementaires et la typologie des publics accueillis. "*Au fil des ans, les ratios d'accompagnement ont été revus. Auparavant, nous n'avions ni psychologue ni ergothérapeuthe*", complète la directrice. Les espaces ont également été agrandis pour s'adapter à une dépendance de plus en plus grande.

Le chantier, d'un coût de 2,3 millions d'euros, a aussi permis de construire une salle d'animation, ouverte sur une terrasse ombragée. Une seconde terrasse surplombe la salle de restauration et offre une vue panoramique sur le centre bourg.

Expression des élus

Un cadre de vie chartrain reconnu

En 2004, la ville a reçu la plus haute distinction décernée par le Conseil National des Villes et Villages Fleuris. Accordé pour trois années, notre label "4 fleurs" est soumis à un renouvellement accompagné d'une visite du jury national. Son dernier passage remonte au mois de juillet. Nous venons de recevoir la confirmation de notre distinction. Seules 280 communes sur les 35 000 que compte la France disposent de cette belle référence. Elle atteste de "*la qualité de vie et de l'attractivité à travers le paysage, le végétal et le fleurissement*". 2004-2024 : ce sont 20 années d'excellence environnementale chartraine. Nous saluons très chaleureusement le travail des équipes de la commune, les écoles, les bénévoles et les associations qui s'investissent chaque année dans le fleurissement. Notre démarche se veut éducative, participative et bien sûr éco-citoyenne. Elle s'inscrit dans le cadre de nos thèmes imaginatifs annuels et nos actions concrètes pour un développement durable. L'écologie urbaine ne doit pas être un slogan sans lendemain ! Au quotidien, nous devons agir pour assurer la transition écologique, préserver le climat et conforter la biodiversité. C'est un immense défi. Il doit s'inscrire au cœur de toutes nos initiatives à la portée de tous.

Pour rappel, la ville a déjà obtenu plusieurs autres distinctions *(voir ci-contre)* celui, en 2018 de "Ville zéro phyto". Ce label salue nos efforts en matière de développement durable. Quelques exemples :

. Arrêt dès 2004 de l'utilisation des produits phytosanitaires de synthèse sur tout le domaine public communal.

. Valorisation des zones humides et création de nouvelles. En 2015, le ruisseau de La Mécanique a été restauré pour assurer l'épuration naturelle des eaux de pluie de l'espace urbain (voiries et toitures) par les plantes (la phytoépuration).

. Création en 2018 au centre des loisirs des Longues Hayes de l'Astrolab', espace pédagogique dédié à la sensibilisation aux enjeux environnementaux. Cet outil permet à tous les publics, dont les jeunes, de comperndre les effets positifs comme négatifs de l'activité humaine sur la planète.

Également, il est opportun de rappeler qu'à Chartres-de-Bretagne nous disposons d'une plateforme de compostage opérationnelle depuis 1998 et de serres autonomes en eau (2018). Ces dernières permettent de produire 40 000 plants chaque année. Notre objectif est de créer à notre échelle un socle de services qui s'inscrivent dans le cycle d'une écologie vertueuse.

Enfin, nous travaillons en partenariat avec l'Agence locale de l'énergie et du climat (Alec) du pays de Rennes dans la perspective d'augmenter notre potentiel de production d'énergies renouvelables. C'est un sujet sur lequel nous reviendrons ultérieurement.

Nous poursuivrons cette dynamique, initiée voici plus de 20 ans. Nous irons plus loin dans cette voie éco-responsable et participative pour garantir un environnement durable.

Fabrication numérique

Un groupe d'habitant·es mène une expérimentation autour de matériel de fabrication numérique (découpeuse laser, imprimante 3D, brodeuse numérique…) en collaboration avec l'association Familles Rurales. Pour faire découvrir les machines et échanger sur le projet d'un tel espace, des visites sont programmées

> Mercredi 8 et samedi 18 novembre, au Pôle Sud.
Créneau de 30 min (14h30, 15h, 15h30, 16h).

Inscription gratuite nécessaire au Pôle Sud 02 99 77 13 20

Attention au démarchage !

Le démarchage commercial ou vente à domicile peut parfois prendre un caractère délictuel. Veillez à demander la présentation d'une carte professionnelle et ne laissez pas la personne entrer dans votre domicile. En cas de doute, contactez la police municipale au 06 46 65 81 55.

Distinction "4 fleurs"

Le savoir-faire chartrain reconnu

Sous la conduite d'Aëlig Prize et d'Olivier Chasles (en gilet jaune), ce groupe composé d'élu·es et d'équipes des espaces verts venus de communes brétilliennes, a découvert les spécificités de la gestion environnementale de Chartres-de-Bretagne lors d'une journée technique le 26 septembre dernier.

Les distinctions environnementales de la Ville

> Depuis 2004
Labellisée 4 Fleurs

> 2010
Trophée du développement durable de Bretagne

> 2018
Labellisée Zéro phyto durable

> 2021
Label Terre Saine

Le jury du Conseil National des Villes et Villages Fleuris a renouvelé sa plus haute distinction à la commune de Chartres-de-Bretagne. Cette reconnaissance attire les communes du département, venues récemment s'intéresser au modèle chartrain.

C'est une décision autant attendue que redoutée. Tous les trois ans, le jury du Conseil National des Villes et Villages Fleuris (CNVVF) se déplace dans les communes candidates au label pour attribuer une fleur supplémentaire, en retirer ou maintenir la distinction existante.

Le 20 juillet, Chartres-de-Bretagne a accueilli un jury composé de quatre personnes qui a notamment étudié la qualité de l'espace public et la gestion environnementale déployée dans la ville. La décision est tombée deux mois plus tard : Chartres-de-Bretagne conserve ses 4 fleurs, soit la distinction la plus élevée.

Cette décision couronne l'investissement des équipes municipales. Elle récompense la dynamique collective des associations, collectifs et établissements scolaires en faveur du fleurissement. Le jury a notamment souligné "*la passion*" qui émane des personnes qui œuvrent au quotidien. Quelques jours après cette confirmation "4 fleurs", les communes d'Ille-et-Vilaine ont été invitées par le comité départemental du CNVVF à participer à une journée technique à Chartres-de-Bretagne afin de partager, d'enrichir leurs connaissances et de développer leur réseau. Plusieurs parcours de visite ont été proposés dans la ville, ce qui a permis des échanges entre les équipes des espaces verts sur des sujets comme les plantes envahissantes, la végétalisation des cours d'école... Pour Jérôme, un agent de la commune de Moutiers qui vise l'obtention de sa première fleur : "*c'est intéressant d'étudier comment est mis en œuvre le fleurissement dans un cadre urbain, avec toutes les adaptations que cela suppose*".

Vie éco

Les tontons mangeurs

Déjà associés dans deux restaurants de Chantepie et Bruz, Samuel Burgos et Bastien Gorju ont repris le flambeau de l'ancien Billot, avenue de la Chaussairie. Sous l'appellation "Les tontons mangeurs", le nouvel établissement propose une table bistronomique et des pizzas au feu de bois, sur place ou à emporter. Dans une décoration revisitée et sous l'œil de Lino Ventura et ses acolytes, vous profiterez d'une carte fixe et de suggestions à l'ardoise. "*Nous renouvelons régulièrement nos propositions en fonction du retour de marché et des saisons*", indique le chef de cuisine Bastien Gorju.

L'équipe du restaurant a des habitudes de travail déjà bien ancrées et a pu compter sur l'arrivée d'apprentis du campus de Ker Lann pour garnir les rangs. "*C'est une tradition de former des jeunes puis de les fidéliser au sein de nos établissements*", indiquent les deux gérants.

Les tontons mangeurs
2 av. de la Chaussairie
Ouvert du lundi au vendredi
de 12h à 14h et de 19h à 21h30
et le samedi de 19h à 21h30
Réservation 02 30 96 94 01 et sur
lestontonsmangeurs.fr

Epicerie sociale

Derrière vos dons, une aide concrète

L'inflation renforce la situation de précarité alimentaire et menace de réduire les dons lors de la collecte nationale. Un effet ciseau redoutable, alors que près de 100 Chartraines et Chartrains, bénéficiaires de l'épicerie sociale, dépendent de la générosité pour subvenir à leurs besoins élémentaires.

Les produits sont alignés avec soin, dans une disposition attrayante et sur des rayonnages thématiques. On pourrait se croire dans une supérette de quartier, à ceci près que les prix pratiqués n'ont rien à voir avec la grande distribution : à l'épicerie sociale de Chartres-de-Bretagne, avenue de la Marionnais, on trouve des fruits, des légumes, des pâtes ou des produits d'hygiène proposés à des tarifs très bas. 46 adultes et 53 enfants de plus de 2 ans ont actuellement accès à l'épicerie sociale, après étude des ressources de leur foyer par le Centre communal d'action sociale (CCAS).

> Un jour, j'aimerais aider la commune comme elle m'aide en ce moment.
>
> Un bénéficiaire

L'inflation galopante prend les ménages en étau et plonge dans la précarité alimentaire des familles qui parvenaient à s'en sortir avant la hausse des prix. Il n'existe pas de profil type de bénéficiaire de l'épicerie sociale. On y croise des femmes à la retraite qui ont travaillé à temps partiel et se retrouvent avec de petites pensions, des jeunes précaires dont les premières payes sont insuffisantes pour faire face à leurs dépenses, des familles mono-parentales victimes d'un accident de parcours dans leur vie... "*J'ai lancé mon entreprise en 2019, juste avant le Covid,* témoigne Christopher, un commercial de 35 ans dans le secteur de la rénovation de maison. *Je ne pouvais pas me rendre au domicile des gens pour faire du démarchage et j'ai contracté des dettes qui m'ont suivi plusieurs années*". A la rue, il se fait prêter un garage souterrain par un ami. L'épicerie sociale a été sa bouée de sauvetage en juillet dernier, en attendant l'ouverture de ses droits au RSA. "*Évidemment qu'on préfère faire ses courses dans un magasin classique plutôt qu'à l'épicerie sociale,* reprend-t-il. *J'ai toujours fait attention à prendre uniquement ce dont j'avais besoin pour en laisser aux autres.*" Un nouveau travail l'attend à partir d'octobre et, avec lui, la fin de l'aide alimentaire.

> L'épicerie sociale a été ma bouée de sauvetage
>
> Un bénéficiaire

L'entrée dans la précarité a des causes variées et touche notamment des personnes qui ont toujours arbitré leurs dépenses avec prudence, à l'inverse du pré-supposé qui voudrait que les personnes précaires gèrent mal leur budget. "*J'ai choisi des forfaits téléphoniques peu coûteux, revu mes contrats d'assurance et je privilégie des sorties gratuites dans le coin pour mes deux filles*", raconte Nicolas, 52 ans. Ce responsable d'équipe de production verse une pension alimentaire calculée sur des revenus qui n'ont plus de rapport avec son salaire actuel. La justice se penche actuellement sur une révision de ce montant. "*Je calcule au plus juste. Je fais en sorte que mes enfants ne manquent de rien et se rendent compte le moins possible de la situation*", explique-t-il. Il fréquente l'épicerie sociale depuis le mois de janvier, rattrapé par une autorisation de découvert qui avait atteint son maximum et une chaudière qu'il a fallu changer.

Suite page 7

Votre potager peut aider !

Si votre jardin produit plus que ce que vous consommez, vous pouvez faire don de votre surplus à l'épicerie sociale. Les fruits ou légumes sont à déposer le mardi matin dans les locaux de l'avenue de la Marionnais.

Vous pouvez aider...

Tout au long de l'année ou uniquement pour la grande collecte. Suivant le temps dont vous disposez, vous souhaitez devenir bénévole ? Prenez contact avec le CCAS au 02 99 77 63 53.

Une réunion ouverte à toute personne souhaitant être bénévole lors de la collecte est organisée

> Jeudi 2 novembre à 18h, salle Victor Basch,

Commissions extra-municipales

Un espace de participation des habitant·es

Les commissions extra-municipales (Cem) regroupent des Chartrains et des Chartraines volontaires, qui participent à des réflexions publiques pour enrichir les projets portés par la Ville. Ces commissions d'habitant·es apportent une contribution essentielle à l'heure où la population aspire à une meilleure prise en compte de ses attentes et besoins.

Dina Joalland,
adjointe chargée de la Solidarité

Faire ses courses ou ouvrir son réfrigérateur sont des gestes courants. Mais pour certaines personnes, fragilisées par les évènements de la vie (perte d'un emploi, problème de santé, fracture familiale...) et une inflation qui touche durement l'alimentation, ces gestes ne vont pas de soi. L'épicerie sociale fournit une aide de première nécessité moyennant une contribution modique, pour une période déterminée. En prolongement, une diététicienne intervient règulièrement pour aider à manger équilibré.

"*La nourriture est malheureusement devenue un budget arbitrable*", analyse Isabelle Vétillard, reponsable du CCAS. Mais avec la crise inflationniste, un autre problème se pose "*L'épicerie sociale a été conçue comme un dispositif de secours temporaire. Or, certaines personnes restent longtemps en situation de précarité alimentaire*", confirme-t-elle. Face à une situation tendue, les bénévoles qui se relaient chaque semaine pour mettre en rayons les dons et les invendus espèrent que la générosité sera toujours au rendez-vous lors de la collecte annuelle.

Grande Collecte Nationale
> Ven. 24 et sam. 25 novembre toute la journée.
à l'entrée des magasins Carrefour Market et Netto.

Analyser les difficultés de circulation à vélo, réfléchir au futur site web du Pôle Sud, contribuer aux ateliers sur l'aménagement du secteur de la Croix aux Potiers... Mois après mois, une quinzaine de membres des commissions extra-municipales est sollicitée pour participer à des réflexions initiées par la municipalité et est invitée à des réunions publiques, comme celles concernant la Maison Eco-citoyenne ou le projet de réaménagement du centre-bourg. Les modes de participation et les formats varient ainsi en fonction des sujets. Les Cem peuvent être associées aux réflexions avec d'autres collectifs, associations, usagers ou services pour croiser les regards et enrichir les projets.

Inutile d'être spécialiste pour y participer : les qualités humaines priment sur la technicité. Du bon sens, un esprit constructif et une expertise d'usage permettent de faire utilement avancer les travaux des commissions extra-municipales. La participation citoyenne suppose cependant une information claire et fiable pour cerner tous les enjeux d'un dossier. Ainsi, au démarrage du dispositif, les membres des Cem ont appris, par exemple, à "*se familiariser avec des éléments réglementaires comme le Plan local de l'habitat (PLH), sujet qui suscite toujours beaucoup d'interrogations,* détaille Nathalie Bentz, conseillère municipale en charge de la démocratie participative. *Si des connaissances techniques sont nécessaires, on peut inviter des expert·es sur les commissions, qui pourront aider à acquérir un avis éclairé*". Les habitant·es qui siègent aux Cem se confrontent à des dossiers parfois complexes, pour lesquels il n'existe pas de solution unique, mais qui permettent de mieux appréhender les politiques publiques.

La règle du jeu est posée dès le départ : sur un sujet débattu collectivement, les services de la Ville étudient la proposition puis si une décision politique finale doit être prise, elle revient au Conseil municipal. "*Une proposition peut aussi être jugée recevable ou réalisable, mais sa mise en œuvre peut prendre du temps quand elle présente des enjeux de l'ordre du portage de projet, des moyens financiers et humains de la collectivité*", explique Aurélie Filoche, directrice du pôle Citoyenneté, Vie Associative et Communication. "*Il est parfois frustrant pour les membres de ne pas voir de résultats immédiats, mais cette notion de durée est particulière lorsque l'on s'inscrit dans le cadre de politique de la ville,* justifie Nathalie Bentz. *Avant d'arriver au choix final et à la concrétisation des projets, il faudra accepter certaines contraintes, périodes de maturation et processus de décision réglementaires.*"

Parmi d'autres sujets abordés en Cem, la réflexion sur un futur site internet propre au centre culturel Pôle Sud ou l'analyse des conditions de circulation à vélo sur le territoire.

La participation citoyenne suppose donc un engagement sur un temps long, au gré de l'avancée des projets. "*Il faut essayer d'apporter un suivi sur les propositions retenues, d'expliquer ce qui n'a pas été retenu et de faire des retours réguliers*", ajoute Aurélie Filoche, soucieuse de maintenir la mobilisation des habitant·es dans la durée et d'impulser une culture de la participation. De façon générale, l'implication des commissions extra-municipales contribue à adopter des décisions sur des sujets débattus en amont avec des usager·es et enrichis de leurs points de vue.

Retrouvez pages 10 et 11 des articles sur des projets ayant fait l'objet d'un travail au sein des Cem : "Pôle Sud, lieu de vie et de rencontre" et "Commission participative sur l'acquisition d'œuvre pour le fonds photographique de la ville"

Si vous souhaitez rejoindre les Cem, rendez-vous sur www.chartresdebretagne < citoyennete < engagement-citoyen

Périscolaire, hygiène, restauration...

Sur le temps du midi, le personnel est aux petits oignons

Que se passe-t-il à l'heure où vos enfants partent déjeuner au restaurant scolaire ? Vous l'ignorez peut-être, mais une mécanique bien huilée se met en place entre le personnel périscolaire, le service hygiène et les équipes de cuisine. Car le temps du midi est un enjeu éducatif à part entière dans lequel l'enfant est au centre des préoccupations.

Restauration scolaire : le bruit baisse d'un ton

Entre les couverts qui s'entre-choquent, les déplacements intempestifs et les éclats de rires inévitables, un déjeuner au restaurant scolaire génère beaucoup de bruit. On estime ainsi que les enfants sont responsables du bruit pour les 2/3, le reste étant créé par les adultes avec la manutention des chariots et le ramassage de la vaisselle. Dans le restaurant scolaire de l'Auditoire, ce problème est pris au sérieux depuis longtemps. Une oreille lumineuse, qui passe à l'orange en cas de décibels trop forts, a été installée en même temps que l'acqusition d'une cinquantaine de casques anti-bruit il y a bientôt deux ans.

Ces outils ont été imaginés avec la collaboration du service enfance et ont été associés à d'autres stratégies. "*Nous veillons par exemple à limiter les temps de latence entre les plats. Nous savons d'expérience que le bruit devient plus important lorsque l'assiette des enfants est vide*", détaille Olivier Hervault, responsable du service "Hygiène et restauration". Combinées à l'installation de panneaux phoniques, ces solutions permettent de limiter le bruit et donc la fatigue des enfants et du personnel.

"*Le principe n'est pas d'empêcher les discussions car le déjeuner doit rester un moment de plaisir,* complète Olivier Hervault. *Il est aussi un temps pour recharger les batteries avant les apprentissages de l'après-midi*".

Pour le restaurant scolaire à l'école Brocéliande, c'est dès la conception du bâtiment que la problématique du bruit a été prise en compte : le mobilier, les panneaux muraux et le sol ont été retenus pour leurs propriétés d'isolation phonique. "*La gestion des décibels est un travail permanent et la présence de l'adulte est essentielle*", selon Olivier Hervault.

Repères

> 17 animateurs·trices sur les sites de l'Auditoire et Brocéliande pendant le temps du midi

> 13 agent·es de restauration

> 650 repas servis chaque jour

> 85% des élèves fréquentent la restauration scolaire

Un classeur de bonnes pratiques

Les agents périscolaires ainsi que du service restauration ont reçu dans le courant de l'année un classeur intitulé "Le temps du midi". Il est composé de 13 fiches thématiques qui contiennent des conseils et procédures sur des sujets comme les déplacements à pied, l'installation à table ou l'aménagement de l'espace. Ce document, issu d'un travail collaboratif entre les services, permet d'unifier les pratiques et facilite l'intégration.

La rentrée en chiffres

Ecole maternelle Brocéliande

> 184 élèves (8 classes)

Ecole élémentaire Auditoire

> 319 élèves (13 classes)

Ecole Sainte-Marie

> Maternelle : 102 enfants (5 classes) > Elémentaire : 191 enfants (8 classes)

Collège de Fontenay

> 610 élèves dont 266 Chartrain·es

Le midi, le temps de tous les possibles

A Chartres-de-Bretagne, les élèves disposent d'une pause méridienne de deux heures. Au retour du déjeuner, les équipes périscolaires de l'Auditoire proposent une série d'activités qui mêlent sport, détente ou loisirs créatifs. "*Le midi, l'élève redevient un enfant,* aime à rappeler Yannick Rubaud, responsable du service Enfance-Jeunesse. *Les jeux mélangent des activités spontanées entre enfants ou organisées à l'initiative d'un adulte*". En cette veille de week-end, un petit groupe s'initie au foot gaélique tandis que sur le terrain voisin, un enfant fait découvrir à ses copains un jeu de cour qu'il a inventé.

A l'intérieur des locaux, un espace lecture, un coin jeux et une salle d'activités manuelles complètent les espaces à disposition des enfants. Les aménagements ont été pensés pour répartir naturellement les groupes dans l'enceinte du site et éviter une concentration trop forte. Selon qu'on cherche à se reposer ou à dépenser son énergie, il y a toujours un lieu et une activité adaptés pour cela. Dans la cour du bas, ce sont évidemment les nouvelles structures de jeu qui retiennent l'attention des enfants avant que sonne l'heure de retourner en classe.

Hygiène et restauration : les produits sains privilégiés

Delphine et Virginie utilisent des produits éco-certifiés pour l'entretien des locaux.

Repères

> 24 000 m² sont entretenus par le service hygiène, soit l'équivalent de 57 terrains de basket

> 800 heures hebdomadaires sont effectuées par le service hygiène et restauration

> 33 000 euros sont dépensés chaque année pour l'entretien des locaux, un budget constant depuis 10 ans

Pour entretenir les 32 sites municipaux, dont des établissements fréquentés par les enfants, la Ville est engagée dans un programme d'achat durable. En privilégiant des produits éco-certifiés et français, Chartres-de-Bretagne cherche à limiter son impact sur l'environnement tout en respectant les normes d'hygiène imposées. Au-delà de la composition des produits d'entretien, une attention est portée à de petits détails qui ont leur importance. "*La formation des agent·es est indispensable pour ne pas surconsommer. Nous sommes aussi attentifs au nombre de livraisons par camion : en les réduisant, nous limitons notre enpreinte carbone*", explique Olivier Hervault, responsable du service "Hygiène et restauration".

En 10 ans, le budget alloué à l'acquisition de produits d'entretien est resté stable alors que dans le même temps, la fréquentation des structures municipales a progressé. Preuve qu'écologie et économie peuvent aller de pair. C'est par la lecture de la presse professionnelle et le déplacement dans des salons réputés que le service hygiène et restauration parvient à améliorer ses pratiques. La crèche, l'école Brocéliande et bientôt le Stade Rémy Berranger, sont par exemple nettoyés grâce à la génération d'eau ozonée. Cette technique évite l'achat de produits d'entretien et l'émanation de composés organiques volatils dans l'air.

Le hall du Pôle Sud s'anime

Entre parenthèses et rencontres

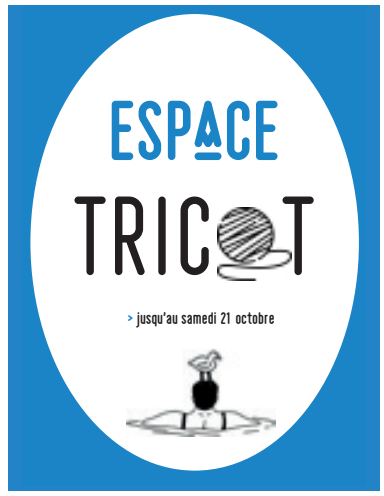

Le grand hall d'accueil du centre culturel devient peu à peu un lieu de rencontres et d'animations, qui invite à s'arrêter et à prendre le temps. Un nouvel espace ludique, inauguré le 30 septembre, regroupe de façon permanente des jeux, des coloriages géants... Par la suite, l'équipe du Pôle Sud va mettre en place des espaces participatifs thématiques appelés "Les Parenthèses du hall." Pendant quelques jours ou quelques semaines, en écho à des spectacles ou des animations particulières, vous pourrez jouer, découvrir ou prendre une pause.

> Du 11 au 21 octobre, ce sera la Parenthèse tricot

Venez rejoindre le hall pour transmettre votre savoir-faire ou apprendre le tricot. Le Pôle Sud vous fournit les pelotes et quelques gabarits ! Un temps fort aura lieu le 18 octobre à 16h30 à la sortie du spectacle "L'épopée de Pénélope" en partenariat avec l'association Chartres Accueil Loisirs.

Puces des couturières et loisirs créatifs

Vente et/ou échange de tout ce qui se rapporte aux travaux de couture et loisirs créatifs.
Appel : l'association recherche des bénévoles pour l'installation de la salle samedi 4 novembre.

Dimanche 5 novembre, 10h/17h30, Halle de la Conterie. Entrée gratuite.

D'autres associations ou collectifs recherchent des bénévoles pour des besoins ponctuels... Consultez la bourse du bénévolat sur < www.chartresdebretagne < citoyennete

Concert de la Sainte-Cécile

Concert proposé par l'orchestre de Chartres-de-Bretagne, en partenariat avec l'Ensemble vocal Le Diapason et l'Ecole intercommunale de musique et de danse Jean Wiener.

Samedi 2 décembre à 20h30
Centre culturel Pôle Sud.
Infos et réservations 06 37 18 03 12
reservation.ocb35@gmail.com
6€/3€ (- de 12ans).
Les recettes de la soirée seront reversées au pôle enfance Elisabeth Zucman de Chartres-de-Bretagne.

Enquête : la médiathèque de demain

La médiathèque a besoin de vous pour évaluer ses services et vos attentes... Votre aide est précieuse. Merci de prendre le temps de remplir notre questionnaire en ligne ! Scannez le QR code avec votre smartphone.

Vous êtes déjà venu·es à la médiathèque

Vous n'êtes jamais venu·es à la médiathèque

Les chartrain·es né·es une année se terminant par 3 sont convié·s aux "Classes 3".

> Samedi 4 nov. à 11h30

+ infos
P. Harmard 07 81 89 81 52
M.C. Gruel au 06 75 63 63 49.

Accompagnement numérique

La conseillère numérique de Rennes Métropole étend son intervention à la médiathèque en plus du CCAS. Sur inscription auprès de la médiathèque, un accompagnement personnalisé adapté à vos besoins vous sera proposé pendant 45 min afin de vous aider dans vos démarches administratives, vos achats en ligne, l'utilisation de votre messagerie... Prochaines interventions :

> mar. 7 nov. à 10h, 11h et 12h au CCAS

> mar. 21 nov. 10h, 11h et 12h au CCAS / 14h, 15h et 16h à la médiathèque

Sur inscriptions Médiathèque 02 99 77 13 22 /CCAS au 02 99 77 63 53.

Au Pôle Sud

Les spectacles

L'Epopée de Pénélope. Cie Les Illustres Enfants Juste. Marionnette
Mercredi 18 oct. à 15h30
Durée : 50 min. À partir de 5 ans
Tarif unique : 6€

Pierre Thevenoux
Stand-up grinçant
Vendredi 17 nov. à 20h30.
Durée : 1h15.
À l'Espace Beausoleil de Pont-Péan
À partir de 11 ans
Co-organisation
Pôle Sud et Espace Beausoleil

Déjeuner sur scène
. Mermontine
Conte musical et visuel
Jeudi 9 nov. à 12h30.
Gratuit sur réservation
Apportez votre sandwich…
Nous offrons le café !

Chassol. Concert. Expérience visuelle et musicale pop-jazz
Vendredi 24 nov. à 21h. Durée : 1h30
. Autour du spectacle Atelier Livre-à-sons par Laura Cattabianchi
Mercredi 22 nov. de 10h à 12h
Gratuit sur réservation. De 6 à 12 ans

La Médiathèque

Soirée jeux. Par la ludothèque associative Au Bois des Ludes, en partenariat avec Cap'à Cité.
Une sélection de jeux de société à découvrir. Possibilité d'apporter ses propres jeux.
Samedi 21 oct. de 17h à 19h30
De 3 à 107 ans. Sur réservation

P'tites curiosités
Découverte des livres d'artistes et réalisation d'un leporello collectif.
Mardi 24 oct. à 17h. Durée : 1h15
Gratuit sur réservation. Dès 6 ans

Tralalire
Lectures animées et chansons.
Samedi 4 nov. à 11h. Durée : 30 min
Gratuit sur réservation. De 0 à 3 ans

Atelier philo Enfant
Un moment privilégié entre convivialité et réflexion collective sur le thème : Et si nous pouvions faire tout ce que nous voulons ? Par Marie David de l'Atelier Philo.
Samedi 25 nov. à 10h30. Durée : 1h15
Sur réservation. Dès 7 ans.

Carré d'Art

150 photos dans la collection

Depuis 1991, le Carré d'Art a constitué une collection photographique composée d'œuvres d'artistes réputés ou émergents. Ce répertoire fait l'objet de prêts, d'expositions ou de travaux pédagogiques. Et depuis un an, une commission choisit les nouvelles photographies qui rejoignent la collection.

La collection du Carré d'Art, gérée par François Boucard (à droite), participe à faire connaître et préserver le patrimoine photographique contemporain ou historique.

Une boîte de conservation à ouvrir. Puis une pochette protectrice en polyester. A l'intérieur, une grande photographie. Accéder à la collection photographique du Carré d'Art, c'est d'abord se rappeler que l'objet est noble et fragile : chacune des 150 photos qui composent le répertoire est protégée des éventuels dégâts de la chaleur ou de l'humidité. Cela fait plus de 25 ans que la Ville de Chartres-de-Bretagne, par l'intermédiaire de la galerie, mène une politique d'acquisition. "*Au départ, il s'agissait principalement de dons de photographes exposés. Puis en 1997, un budget a été dédié à l'acquisition de photographies*", explique François Boucard, responsable du Carré d'Art. Désormais, 4 à 5 œuvres issues des expositions sont acquises chaque année.

Ces achats participent au soutien financier des artistes. "*Peu de photographes vivent correctement de la photo,* rappelle François Boucard. *Leurs ressources proviennent de résidences d'artistes, de ventes de leurs œuvres, de commandes passées par la presse ou encore de droits d'auteurs*". Mais ces ressources sont irrégulières et aléatoires. "*La Ville de Chartres-de-Bretagne apporte un soutien financier aux artistes, via un budget annuel d'environ 5 000 euros pour l'achat de photographies. C'est une rémunération justifiée au regard de la qualité de leur travail,* détaille Hélène Glaziou, conseillère municipale en charge des expositions. *Ces acquisitions permettent de constituer un patrimoine photographique, à travers des regards variés de photographes du monde entier*".

Depuis un an, une commission se réunit pour sélectionner les œuvres achetées, tirées des expositions annuelles. Quelques années en arrière, des conseillers artistiques effectuaient ce choix, guidés par le souci que la collection reflète une diversité de genres ou de procédés : photo documentaire ou patrimoniale, format portrait ou paysage, noir et blanc ou couleur... Maintenant que la collection est riche, ces contraintes ont disparu. "*La commission est composée d'un membre du photo-club chartrain, de bénévoles et d'agents du Pôle Sud, de membres des commissions extra-municipales et d'élu·es. Notre choix s'effectue en prenant en compte le contexte de l'exposition et les intentions du photographe. S'ensuit un débat jusqu'à retenir l'œuvre qui sera acquise. C'est très formateur pour nous, car on acquiert un autre regard*", explique Marie-Micheline Louis, adjointe à la culture.

Les photographies de la collection rejoignent souvent l'espace public, comme à travers l'exposition *Déambulation* programmée à intervalles réguliers à Chartres-de-Bretagne. Elles voyagent aussi dans le réseau des médiathèques, des galeries photos ou encore dans les établissements scolaires du département. Un projet est d'ailleurs en cours au collège de Fontenay, où des œuvres, choisies par des élèves d'une classe de 3e, pourront bientôt être accrochées dans la galerie d'exposition du foyer.

Les Sentinelles, exposition de François Faguet

Issue d'une résidence de création d'octobre 2022 à mai 2023, l'exposition *Les Sentinelles* de François Faguet plonge dans les forêts, landes, vallées ou marais des espaces naturels sensibles (E.N.S.). Ces trésors de nature témoignent de la diversité de la faune et de la flore d'Ille-et-Vilaine. Confiés à la protection du Département, ces sites sont pour la plupart ouverts au public. Cette exposition restitue un inventaire paysager de ces espaces, croisé avec des portraits de femmes et d'hommes qui y travaillent tout au long de l'année. Mené durant plusieurs mois, ce projet a été organisé dans le cadre du dispositif Chantier départemental d'insertion des E.N.S. et accompagné par le Carré d'Art.

> Jusqu'au 8 novembre. Au Carré d'Art. Gratuit.

A venir

■ Les Dahlias.
Photographies de Nolwenn Brod
Exposition produite dans le cadre d'une résidence de création entamée en 2021 sur le territoire de Chartres-de-Bretagne. Elle s'accompagne de la parution d'une monographie (avec texte de Marcelline Delbecq), publiée aux éditions Sur La Crête.

En accès libre. Du 18 nov. au 27 janvier
Vernissage vendredi 17 nov. à 18h30
Visite commentée samedi 9 déc. à 11h

Localement agité,
la nouvelle création de Boréale'S

Une fratrie réunie pour disperser les cendres de leur père s'affronte autour d'un lourd secret. Le texte jubilatoire et plein d'humour d'Arnaud Bédouet est mis en scène par Boréale'S. La première sera donnée au Pôle Sud le samedi 18 novembre.

Quatre ans après la disparition de leur père, six frères et sœurs en quête de succession se réunissent conformément aux volontés du défunt. Ce dernier a exigé que ses restes soient éparpillés depuis son rocher favori en forme de lapin, à Perros-Guirec. Mais pour corser l'affaire, il a demandé que l'opération ait lieu un 29 février, année bissextile, et par vent de sud-est, rare en hiver... Ses enfants ont 24 heures pour satisfaire ses dernières volontés s'ils veulent hériter.

Dans cette nouvelle création de Boréale'S, qui a constitué une troupe pour l'occasion, six comédiens et comédiennes s'échangent des vacheries au sujet de rancunes mal digérées. Et lorsque le journal intime de leur père est découvert, la fratrie va devoir affronter une nouvelle tempête pendant leurs retrouvailles. Derrière les réflexions bien senties, le texte d'Arnaud Bédouet est plein d'humour et de tendresse. Le spectacle slalome quelque part entre comédie grinçante, confessions intimes, satire familiale et émotions vraies.

Samedi 18 novembre à 20h30
Au Pôle Sud
Entrées : 5 ou 7 €
Réservation sur www.helloasso.com/associations/boreale-s/

La troupe d'improvisation La Tique de Boréale'S prépare son grand match européen avec la réception de l'équipe Belge des "Oh MY God !" de Namur. Des répliques qui fusent et des émotions dans tous les sens dans une ambiance digne des plus grands stades.

Samedi 21 Octobre à 20h30
Salle Jacques Brel du Pôle Sud.
Tout public
Réservation sur
https://www.helloasso.com/associations/boreale-s/evenements/match-d-improvisation-tique-vs-omg

Repair café
En panne ?
Ne jetez pas !

Beaucoup d'objets que nous jetons auraient pu continuer à servir : il suffit parfois d'une petite réparation pour prolonger leur durée de vie. Mais elle est rarement accomplie, faute d'outils ou de compétences. C'est pour remettre la réparation au centre du jeu et lutter contre la surproduction de déchets que sont nés les repair cafés. Dans ces lieux communautaires, des bénévoles réparent avec vous vêtements, petits appareils électriques, ordinateurs... L'accès est gratuit. Si la réparation nécessite le changement d'une pièce, des contacts utiles vous seront remis pour faire réparer votre objet dans une structure spécialisée.

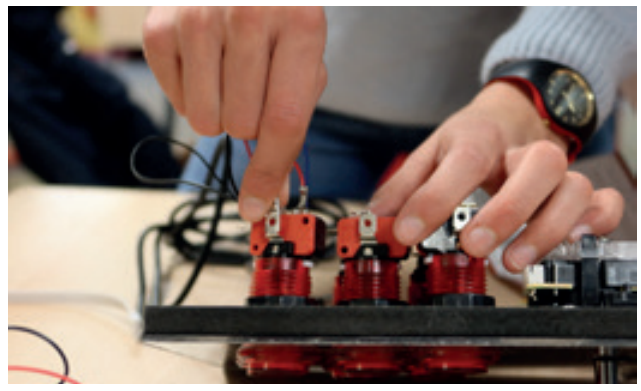

> Samedi 21 octobre, de 10h à 12h

salle Belle-Île, de la Maison des Associations,
suivi d'un échange autour d'un verre

+ d'infos Bryan Saux 06 08 91 73 61

Jeux en famille

L'espace citoyen accueille les familles qui souhaitent jouer et faire découvrir leurs jeux préférés (Carcassonne, Aventuriers du rail, 7 Wonders Architect, Gang of four ou jeux plus classiques).

> Dimanche 19 nov. à 14h

Espace citoyen. Bât. B du Pôle Sud, avenue de l'Europe. Gratuit et ouvert à tous. Vous pouvez apporter vos jeux ou juste venir pour en découvrir de nouveaux.

+ d'infos sur espacecitoyencdb.blogspot.com